

ASSURANCE VIE

# ÉRABLE ESSENTIEL

AUJOURD'HUI,  
ÉPARGNEZ À VOTRE RYTHME  
POUR DONNER VIE  
À VOS PROJETS DE DEMAIN

Tous les avantages d'Erable Essentiel  
et de l'assurance vie



ACCESSIBLE



SOUPLE



ÉVOLUTIF



RESPONSABLE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
Assurances

# ET SI ON VOUS PARLAIT D'UNE ÉPARGNE QUI PRÉPARE L'AVENIR ?

En épargnant avec l'assurance vie, vous souhaitez vous constituer un capital pour vos projets de demain.

Dès aujourd'hui, vous anticipez...



La concrétisation d'un **achat immobilier**



**Un projet professionnel :** reconversion, formation, lancement d'activité...



**Un imprévu :** une chaudière en panne, un surplus d'impôts...



**L'accomplissement d'un rêve :** tour du monde, participation à une mission bénévole...



**Un changement de situation familiale :** mariage, naissance...

## FOCUS COMMENT CHOISIR SON ÉPARGNE ?

Pour vos dépenses quotidiennes ou imprévues (chaudière en panne, impôts, vacances...), il est important de mettre de côté l'équivalent de 2 à 6 mois de salaire en épargne de précaution, comme par exemple sur un livret.

Pour préparer vos projets à moyen long terme, privilégiez l'assurance vie et profitez de tous ses avantages !

## DOSSIER SPÉCIAL

**L'ASSURANCE VIE,**  
un bon moyen de se constituer  
un apport personnel pour obtenir  
un prêt immobilier.

**L**ouer coûte cher !  
Lorsqu'on envisage de rester plus de 5 ans dans le même logement, il est bien souvent

plus rentable d'acheter que de louer. Pourtant de nombreux jeunes n'osent pas sauter le pas de la propriété.

Passer de locataire à propriétaire peut permettre de gagner en surface. C'est le constat mené dans près de 70 villes françaises en janvier 2021 par Meilleurs Agents.

**Dans plus d'un tiers de ces villes, l'achat permet de gagner au moins 2 pièces !**

Or, quand vous achetez, un apport personnel d'au moins 10% du montant de l'emprunt est exigé pour couvrir les frais de notaire.

**Pour un prêt immo, 10% d'apport personnel minimum sont nécessaires**

**L'assurance vie permet de se constituer cet apport.** Vous alimentez votre contrat à votre rythme et y versez des rentrées d'argent imprévues (prime exceptionnelle, don familial, héritage...).

Votre épargne est toujours disponible pour financer votre projet.



# L'ASSURANCE VIE... LES IDÉES REÇUES

C'est seulement pour les gens aisés

**FAUX**

Vous pouvez ouvrir un contrat avec 25 € par mois.

Mon argent est bloqué

**FAUX**

Votre épargne est disponible à tout moment. En cas d'imprévu, vous avez la possibilité de récupérer une partie de votre épargne (rachat partiel ou total<sup>(1)</sup>) même si votre contrat a moins de 8 ans. Votre contrat a plus de 8 ans ? Vous bénéficiez d'une fiscalité<sup>(2)</sup> avantageuse en cas de retrait.

**FAUX**

En cas de décès, c'est compliqué pour mes héritiers...

Votre épargne est transmise aux bénéficiaires<sup>(2)</sup> de votre choix dans des conditions fiscales avantageuses. Même si vos supports d'investissement ont connu une performance négative, vos bénéficiaires sont protégés des aléas des marchés grâce à la Garantie Plancher.

C'est risqué

**ÇA DÉPEND DE VOUS**

Plusieurs supports d'investissement sont disponibles dans votre contrat. Ils sont plus ou moins risqués. Vous les sélectionnez en fonction de vos objectifs, de votre horizon de placement et des risques que vous êtes prêt à supporter.

Ça ne rapporte plus

**FAUX**

L'assurance vie peut offrir un potentiel de rendement supérieur aux livrets réglementés (Livret A, Livret Développement Durable et Solidaire...), selon les supports d'investissement choisis.



**Le saviez-vous ?**

# 1 796

milliards € d'encours  
en assurance vie

**A**vec un encours de 1 796 milliards d'euros<sup>(3)</sup>, l'assurance vie est assurément le placement "préféré" des Français.

Avec un potentiel de rendement plus élevé que celui des livrets d'épargne réglementés, vous vous constituez une épargne disponible à tout moment.

**L'assurance vie est le placement préféré des français**

L'assurance vie contribue, au travers de son support en euros ou des unités de compte qu'elle propose, au financement de l'économie réelle. Votre argent peut ainsi servir à financer la dette des administrations publiques, ou encore les besoins des entreprises.

(1) En cas de rachat partiel ou total, les gains sont soumis à l'impôt sur le revenu, l'imposition dépend de la durée de détention du contrat. Le rachat total entraîne la clôture.  
(2) Jusqu'à votre 80<sup>ème</sup> anniversaire et dans la limite de 1 525 000€ de versements. Fiscalité en date du 30/05/2021. La compagnie d'assurance n'est pas engagée sur le niveau de fiscalité. Toute évolution de la fiscalité sera à la charge de l'adhérent ou du souscripteur.  
(3) Source : FFA au 31 décembre 2020.

# UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE PLEIN D'AVANTAGES

## ACCESSIBLE DÈS 25€/MOIS !



### ACCESSIBLE

- À partir de 25€/ mois, si vous optez pour des versements programmés
- À partir de 50 € si vous préférez des versements libres



*Vous vous constituez une épargne à votre rythme, vous suspendez ou reprenez vos versements à tout moment.*



### SOUPLE

Vous choisissez entre :

- Le fonds en euros pour la garantie du capital investi
- Les supports en unités de compte (actions, obligations...) pour leur potentiel de rendement<sup>(1)</sup>.

*Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.*



*Vous répartissez votre épargne sur les différents supports proposés selon votre sensibilité au risque, vos objectifs et votre horizon de placement. Votre Conseiller est là pour vous aider.*



### ÉVOLUTIF

- À partir de 7 500 €, vous pouvez confier la gestion de votre contrat à des experts avec Alliage Gestion<sup>(2)</sup>
- Dès 15 000 €, vous accédez à la Gestion Intégrale et à plus de placements pour diversifier votre épargne



*Investir sur les marchés financiers demande du temps et de l'expertise. Confier la gestion à un professionnel vous permet de profiter des opportunités du marché.*



### RESPONSABLE

- Vous accédez à une sélection de supports de la Nouvelle Génération Épargne 100% responsable
- Votre investissement est actif et durable !

## L'info qui compte !

### UN CADRE FISCAL AVANTAGEUX TOUT AU LONG DE VOTRE VIE

- ▶ **En cas d'arbitrage**, vous changez à tout moment la répartition de votre contrat entre les différents supports proposés sans incidence fiscale.
- ▶ **En cas de rachat (retrait) partiel ou total** de votre capital, seuls les gains sont soumis à l'impôt sur le revenu.
- ▶ **Au-delà des 8 ans du contrat**, vous bénéficierez d'un taux d'imposition réduit et chaque année d'un abattement<sup>(3)</sup> sur les produits à concurrence de 4 600 € pour une personne seule et 9 200 € pour un couple soumis à une imposition commune.

**4 600€**  
d'abattement  
pour une  
personne seule

### ET EN CAS DE DÉCÈS...

**L'assurance vie, c'est aussi une solution pour protéger vos proches et les mettre à l'abri en cas de décès.**

Vous transmettez au(x) bénéficiaire(s) de votre choix (votre conjoint(e), vos enfants) tout ou partie de votre patrimoine après votre disparition dans des conditions fiscalement avantageuses, car les capitaux décès sont transmis hors succession.

Jusqu'à  
**152 500€**  
d'abattement  
par bénéficiaire<sup>(4)</sup>

(1) Les unités de compte sont représentatives de parts ou actions d'OPC (actions de SICAV, parts de FCP...) de Sociétés Civiles Immobilières ou autres titres ou contrats financiers. S'agissant des unités de compte représentatives d'OPC : avant toute adhésion, il appartient à toute personne intéressée de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont elle relève, ainsi que des conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), et plus particulièrement les sections sur les risques et les principales caractéristiques. Le DICI est disponible auprès de votre conseiller ou sur particuliers.societegenerale.fr. **Sogécap ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information du contrat.** (2) À ce titre, vous déléguez à Sogécap la réalisation des arbitrages parmi les supports en unités de compte référencés au sein du contrat. Ces réalisations se font sur la base des anticipations et décisions de spécialistes de Société Générale Gestion. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION est une filiale d'Amundi, leader français de la gestion d'actifs. Cette société de gestion de portefeuille est dédiée à la clientèle SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. (3) En cas de rachats total ou partiels. (4) Pour les primes versées avant 70 ans.

# NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉPARGNE, UNE ÉPARGNE QUI RESPECTE VOS VALEURS



## 100% DE NOS SUPPORTS D'INVESTISSEMENT SONT RESPONSABLES

Une épargne qui respecte vos valeurs, c'est une épargne où tous les fonds qui vous sont proposés respectent un cahier des charges précis.

Ils bénéficient du Label ISR<sup>(1)</sup> (Investissement Socialement Responsable) de l'Etat français ou répondent aux principaux enjeux environnementaux et climatiques. Vous êtes sûr d'investir dans des entreprises qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur gestion.

## AVEC DES N°1<sup>(2)</sup>, VOTRE ÉPARGNE EST ENTRE DE BONNES MAINS

Une épargne qui crée de la valeur<sup>(3)</sup>, c'est une épargne qui peut bénéficier de la meilleure performance financière possible.

C'est pourquoi nous confions la gestion des fonds Société Générale à des acteurs français, européens et mondiaux parmi les plus reconnus<sup>(2)</sup> pour leur expertise. Cette approche en architecture ouverte vous permet d'accéder à une offre sans compromis entre responsabilité et recherche de performance.

## À PARTIR DE 25€/MOIS, VOUS POUVEZ ÉPARGNER RESPONSABLE

Une épargne responsable se doit d'être ouverte à toutes les générations d'épargnants.

C'est pourquoi, dès 25 € par mois, vous pouvez commencer à épargner en profitant de l'expertise des gestionnaires d'actifs les plus reconnus<sup>(2)</sup>. Au préalable, nous nous assurons que la solution d'épargne est adaptée à votre situation patrimoniale et budgétaire, à vos objectifs et horizon de placement, à votre profil investisseur ainsi qu'à vos compétences financières.

LE TROPHÉE<sup>2021</sup>  
DE L'ASSURÉ  
| PRODUIT OR |

Le Trophée d'Or 2021 de l'Assuré a été attribué le 30 septembre 2021 à Nouvelle Génération d'Epargne par un panel de consommateurs qui ont statué sur des dossiers anonymisés jugés sur leurs dimensions innovantes, originales et attractives.

### Quelques chiffres

**45** millions de français  
veulent une épargne responsable<sup>(4)</sup>

**64%** se déclarent prêts à investir au moins  
une partie de leur épargne en ISR

### UNE GAMME DE FONDS GÉRÉS SELON DES CRITÈRES ESG

Pour diversifier votre épargne de manière responsable, en accord avec vos objectifs et votre profil, votre contrat vous propose une gamme complète de supports en Unités de Compte vous permettant d'investir dans les entreprises avec les meilleures pratiques environnementales, sociales et en matière de gouvernance ou encore dans l'immobilier durable.

**La Note d'Information comprenant toutes les caractéristiques d'Erable Essentiel est disponible auprès de votre Conseiller.**

(1) Le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes et des cabinets d'audit internationaux indépendants. Il facilite l'identification des fonds qui ont été volontairement audités pour être labellisés. (2) Parmi les gestionnaires d'actifs sélectionnés par Société Générale, 2 figurent dans le top 10 mondial en termes d'actifs sous gestion (source : IPE « Top 500 asset managers » publié en juin 2020 sur la base des encours sous gestion à décembre 2019), 2 figurent dans le top 10 français en termes de performance corrigée du risque (source : SIX « Alpha League Table 2020 » publié en mai 2020). Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces fonds ou du gestionnaire. (3) Société Générale informe les investisseurs potentiels que tout investissement sur les marchés financiers représente des risques pouvant entraîner des pertes financières. Ces risques dépendent, entre autres, de la catégorie de l'investissement qui peut être plus ou moins spéculatif. Généralement, plus le potentiel de rendement d'un investissement est élevé, plus il est risqué. Par ailleurs, les performances passées d'un investissement ne présument en rien de ses performances futures. (4) Étude Audirep pour l'AMF « Finance durable, placements responsables » - Juin 2019.

# BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



**Au moment de votre adhésion et lors de chacune de vos opérations, votre conseiller Société Générale vous accompagne au travers d'un Diagnostic Epargne.**

Avec lui, vous pourrez choisir la solution d'investissement adaptée à votre projet personnel et horizon de placement ainsi qu'à votre situation patrimoniale et budgétaire, au niveau de risque que vous êtes prêt à accepter, ainsi qu'à vos compétences financières.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour ajuster, selon l'évolution de votre situation personnelle, la répartition de votre capital entre les différents supports d'investissement référencés au sein d'Érable Essentiel.

**EN COMPLÉMENT DES ÉCHANGES AVEC VOTRE CONSEILLER, VOUS DISPOSEZ ÉGALEMENT DE DIFFÉRENTS MOYENS POUR SUIVRE VOTRE CONTRAT ÉRABLE ESSENTIEL :**



#### **UN ESPACE SÉCURISÉ SUR INTERNET**

vous permet de gérer votre contrat d'assurance vie en toute autonomie, 24h/24 et 7j/7.



#### **DES TÉLÉCONSEILLERS SONT DISPONIBLES**

pour répondre à toutes questions relatives à votre contrat d'assurance vie.  
Service Relations Clients :  
**09 69 362 362<sup>(1)</sup>**



#### **UN RELEVÉ DE SITUATION**

vous sera adressé régulièrement pour vous préciser l'ensemble des opérations effectuées.

# À TRÈS BIENTÔT

---

## **SUR INTERNET**

societegenerale.fr

## **SUR VOTRE MOBILE**

avec l'Appli Société Générale

## **PAR TÉLÉPHONE**

**3955**

Service gratuit  
+ prix appel

dites "RENDEZ-VOUS"

## **DANS NOS AGENCES**

10 000 conseillers à votre service

**3955** : des conseillers vous répondent de 8 h à 19 h en semaine et le samedi jusqu'à 19 h, hors jours fériés.  
Depuis l'étranger +33 (0) 1 47 99 39 55. Tarif au 01/07/2021.

### **DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE.**

Érable Essentiel est une formule du contrat Sogévie, contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative de SOGÉCAP. Ce contrat multisupport est présenté par Société Générale et BFCOI (immatriculations à l'ORIAS n°07 022 493 et 07 030 515 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))) et SGCB (immatriculation au RIAS NC n° NC170055) en leur qualité d'intermédiaires en assurances.

Société Générale. S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € - Siège social : 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris - 552 120 222 RCS Paris

Société Générale Gestion est une société de gestion, S.A. au capital de 567 034 094 € ayant pour numéro d'identification 491 910 691 RCS Paris - Numéro d'agrément AMF GP-09000020 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris.



**SOCIETE GENERALE**  
Assurances

Société Générale Assurances est la marque commerciale de SOGECAP - SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 263 556 110 €. Entreprise régie par le Code des assurances - 086 380 730 RCS Nanterre. Siège social : Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex - Centre Relation Client : 42 boulevard Alexandre Martin - 45057 Orléans Cedex 1. Réf 539697 F - 07-2021.